

Une localisation rampante de la pauvreté

Nous avons demandé à Claude Emonts, président du CPAS de Liège mais aussi président de la fédération des CPAS wallons, de commenter pour nous l'étude que son service a consacré aux transferts entre l'ONEm et les CPAS.

► **Que reprenez-vous de l'étude actualisée présentée par la fédération que vous présidez?**

CLAUDE EMONTS: 38 % du total des chômeurs sanctionnés aboutissent chez nous. C'est un afflux important pour les CPAS. Néanmoins, la première question c'est: où sont les autres? Ensuite, nous constatons un allongement de la durée des sanctions. Avant c'était une moyenne de trois mois, on évolue de plus en plus vers des sanctions d'un an. On ne parle pas ici des exclusions définitives. De toute façon, ces sanctions temporaires sont des cas difficiles: comment aider à une réinsertion des personnes en transit? En outre, notre mission est de s'occuper des gens au RIS, et nous trouvons scandaleux et tricheur de nous transférer non seulement la charge de travail qui correspond à ça, mais aussi la charge financière. Selon les CPAS, nous casquons de 35 à 50 % du revenu de la personne concernée. Si l'ONEm estime à un moment donné que telle personne doit être sanctionnée, il faut que la charge de cette sanction soit assurée par l'ONEm. Nous dénonçons avec fermeté, la duplicité et la tricherie qui consiste à nous faire payer une partie du revenu d'intégration alors que l'ONEm devrait le faire sur fonds propres. C'est une localisation rampante de la pauvreté.

CLAUDE EMONTS EST LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES CPAS WALLONS. IL DÉNONCE FERMEMENT LA CHARGE FINANCIÈRE TRANSFÉRÉE AUX COMMUNES PAR LES SANCTIONS DE L'ONEM, ET VOIT DANS CETTE MESURE UN IMPACT PSYCHOLOGIQUE PLUTÔT QU'UNE RÉELLE EFFICACITÉ.

/ Propos recueillis par
Gérald Hanotiaux



► **Point de vue chiffres, depuis 2007, les évolutions sont confirmées...**

C.E.: Ça s'aggrave. Je trouve que quand on parle du taux de chômage en Wallonie, on devrait avoir un indicateur supplémentaire, qui est la somme des chômeurs et des revenus d'intégration. Le chiffre total serait un bon indicateur de l'amélioration ou de l'aggravation de la situation. Parce que si on ne regarde que le nombre de chômeurs, par un mécanisme comme ça, on peut améliorer la situation. Si on ajoute les revenus d'intégration, ce subterfuge-là n'existe plus. Autre

chose qui est très grave, à mon avis, sur le plan de la société, c'est que la moitié des sanctionnés sont des familles monoparentales.

► **D'un point de vue plus philosophique, ou politique, c'est quoi le but réel de toutes ces mesures?**

C.E.: Diminuer les chiffres du chômage et probablement créer le sentiment dans la population que le politique est très sévère par rapport à ce genre de choses. Il y a un aspect psychologique qui est plus grand que l'efficacité réelle des mesures. Il faut que les gens se sentent mal dans leur position.

► **Le CPAS, étant limité dans ses fonds, ne pourrait-il pas être tenté de dire: "si vous n'avez pas cherché d'emploi pour l'ONEm, pour nous ce sont les mêmes critères"?**

C.E.: La tentation doit exister chez certains, parce que tous les présidents de CPAS ne sont pas progressistes, hein!

► **Vous êtes mandataire politique, d'un parti au gouvernement depuis plus de 20 ans, que faites-vous remonter en tant que président de CPAS?**

C.E.: Je suppose que vous avez déjà vu le travail de la fédération! Donc moi, je suis président de la fédération quand même... Ce qu'on fait comme travail, c'est justement ça, être le haut-parleur des difficultés des gens. Mais doit aussi être posée un jour ou l'autre l'alternative: ou on rembourse à 100 %, au moins à 90 % du fédéral, ou le CPAS ne doit plus dépendre de la commune. C'est une position personnelle, pas une position de la fédération, mais c'est un débat qui va devoir être posé. A quand un Plan Marshall pour les CPAS? ■